



LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024 HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

- P.2 Les perspectives d'embauche
- P.3 Pour quels secteurs ?
- P.4 Les projets par territoire
- P.5 Dans quels métiers ?
- P.7 Les projets non saisonniers
- P.8 Les difficultés de recrutement
- P.9 Secteurs en tension et viviers sectoriels
- P.10 Le recours à France Travail
- P.11 Retour sur 2023 - Des chiffres à la réalité
- P.12 Sources et méthodes

L'enquête « Besoins en Main-d'Oeuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de France Travail, avec l'appui du Crédoc. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement.

Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

L'essentiel

Pour l'année 2024, les entreprises régionales prévoient plus de 176 500 projets de recrutement : 30 519 projets de moins par rapport à 2023, soit -14,7% sur un an (-8,5% au niveau national).

Le nombre de projets d'embauche diminue dans les cinq grands secteurs et plus particulièrement dans l'Industrie Agro-Alimentaire, les Services aux particuliers et les Services aux entreprises.

Les profils les plus demandés en 2024 se trouvent principalement dans le secteur tertiaire, soit dans la restauration (aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration, serveurs de cafés, de restaurants), dans les services (aides à domicile et auxiliaires de vie, agents d'entretien de locaux, personnels de ménage chez des particuliers), dans la santé humaine/action sociale (professionnels de l'animation socioculturelle, aides-soignants, éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs), dans la logistique/transport (magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés, conducteurs routiers), dans la vente et la distribution (employés de libre-service) ou bien encore dans la sécurité (agents de sécurité et de surveillance).

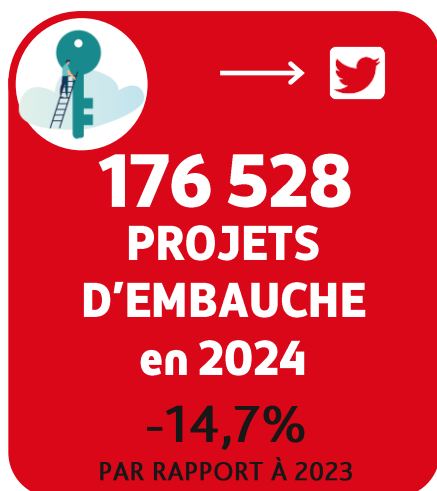
Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs ont augmenté, après la diminution de 2023, et restent à un niveau élevé : 52%. Le manque de candidats est le principal motif d'inquiétude mentionné par les recruteurs, suivi par les profils inadéquats.

France Travail reste le premier recours en cas de difficultés de recrutement principalement pour la simplicité et la gratuité du service, le nombre important de candidats contactés, la bonne sélection des candidats et les contacts privilégiés avec un conseiller.

L'ambition de France Travail : **être le meilleur RH des entreprises.**

Une mobilisation pour « aller vers » les entreprises partout sur le territoire, avec une attention particulière pour les TPE-PME, pour mieux faire connaître l'offre de service, révéler le potentiel de recrutement et pour promouvoir davantage le profil des candidats.

Alice MAZURE & Elodie COLIN
Chargées d'études statistiques

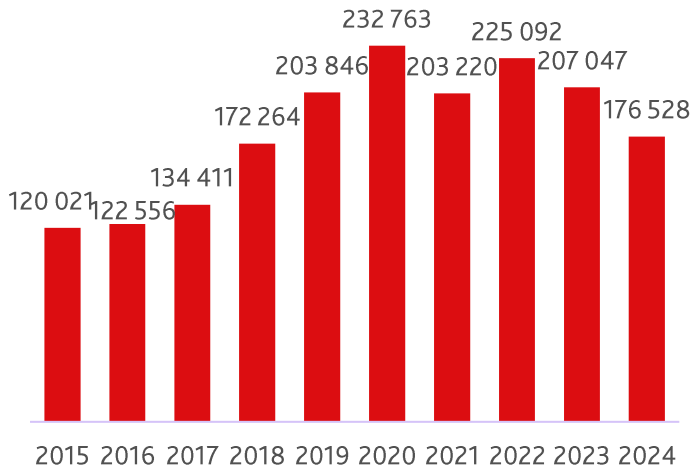


RALENTISSEMENT DES PERSPECTIVES D'EMBAUCHE POUR 2024

En Hauts-de-France, les intentions d'embauche reflètent des besoins en main-d'œuvre en baisse. Les incertitudes économiques liées aux conflits internationaux et à l'inflation semblent impacter la confiance des entreprises et leurs perspectives de recrutement. Après avoir enregistré un nombre de projets à la baisse en 2023, les prévisions 2024 continuent de diminuer de manière importante sur un an : -14,7% en Hauts-de-France (moyenne nationale : -8,5%). **Les volumes de projets de recrutements retrouvent un niveau comparable à celui de l'année 2018.**

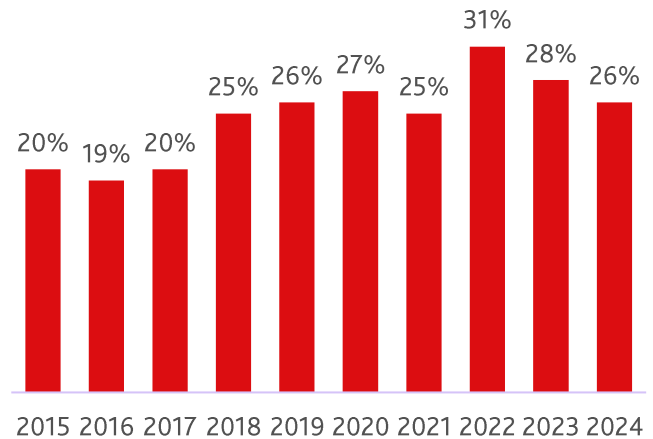
En 2024, 176 528 projets d'embauche ont été exprimés par les établissements de la région entre octobre et décembre 2023, soit 6,3% des projets nationaux. 82 639 projets sont envisagés dans le département du Nord, 38 444 dans le Pas-de-Calais, 21 427 dans l'Oise, 17 459 dans la Somme et 16 559 dans l'Aisne.

**GRAPHIQUE 1 :
ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT**



Source : Enquête BMO 2024, France Travail

**GRAPHIQUE 2 :
PART DES ÉTABLISSEMENTS RECRUTEURS (EN %)**



La proportion d'établissements prévoyant d'embaucher diminue : 26,0% en 2024 contre 27,9% en 2023, soit une baisse annuelle de 1,9 points (+0,4 point par rapport à 2019).

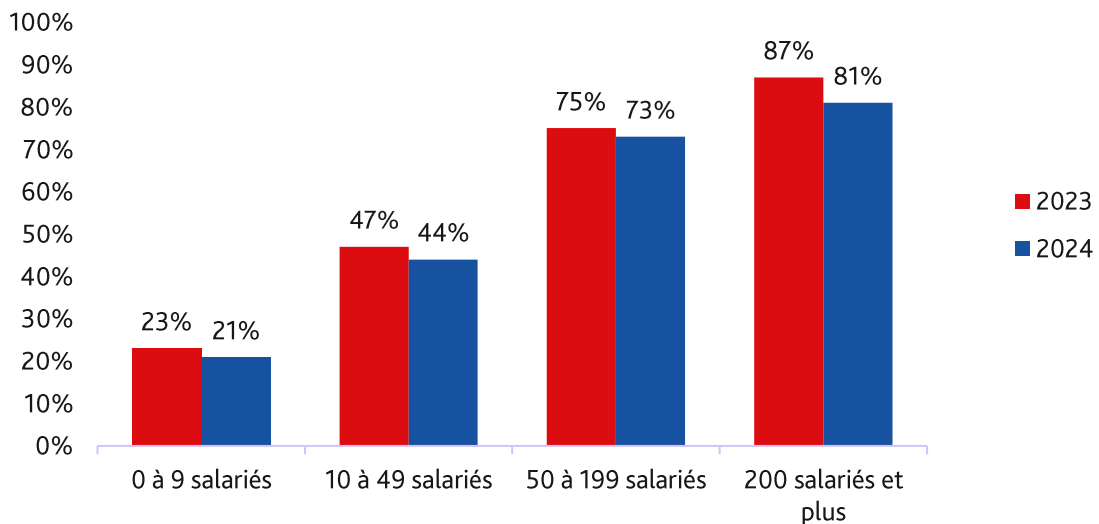
Pour comparaison, au niveau national, la proportion d'établissements recruteurs s'élève à 28,2% (-2,8 points sur un an).

LA PART DE RECRUTEURS BAISSÉ POUR TOUTES LES TAILLES D'ÉTABLISSEMENTS

La part des établissements recruteurs, en baisse pour toutes les tailles d'établissements, retrouve un niveau proche de 2019. Ceux de 200 salariés et plus enregistrent la plus forte baisse annuelle de la part de recruteurs, ils sont aussi les plus nombreux à prévoir des recrutements (-5,8 points : 81,1% en 2024 contre 86,9% en 2023).

Les établissements de 0 à 9 salariés et ceux de 50 à 199 salariés enregistrent la plus faible baisse de la part des recruteurs (-2 points).

**GRAPHIQUE 3 :
ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS RECRUTEURS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT (EN %)**



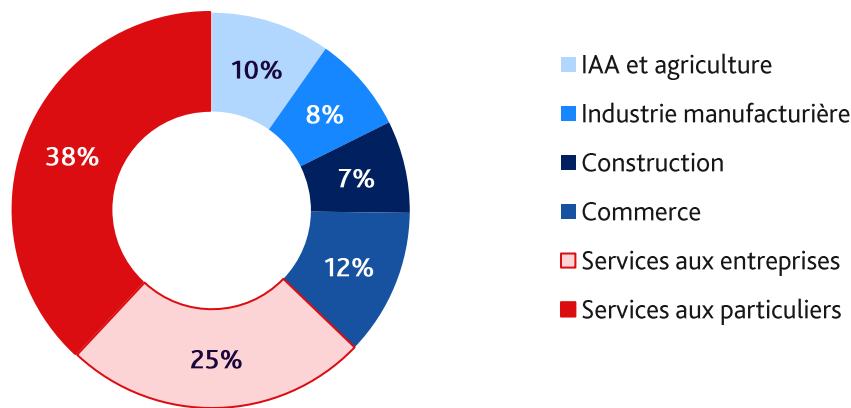
Source : Enquête BMO 2024, France Travail

LE NOMBRE DE PROJETS EN BAISSÉ DANS TOUS LES GRANDS SECTEURS

Avec plus de 67 140 projets, en baisse sur un an de 15,4%, les services aux particuliers concentrent 38% des besoins en main-d'œuvre et restent le premier secteur recruteur de la région (39% au national). Au sein de ce secteur, l'hébergement et la restauration déclare la plus faible baisse des intentions d'embauches de -1,8% par rapport à 2023 (-1,3% au national). Les autres activités de services (activités récréatives, associations, soins à la personne, activités de réparation...) enregistrent la plus forte baisse : -36,4% en un an suivi de la santé humaine et action sociale (-12,9%) et de l'administration publique et enseignement (-8,6%). Le 2^e secteur régional, avec 25% des projets, reste dédié aux services aux entreprises, même si les employeurs y anticipent des projets de recrutement moins importants qu'en 2023 (-15,2%; -7,1% au national). Les activités financières et d'assurance enregistrent la plus forte baisse (-23,9%; +6,9% au national) suivies des transports et entreposage (-17,6%; -16,4% au national).

Le secteur de l'Industrie Agro-Alimentaire affiche une forte diminution des intentions d'embauche, avec 3 793 projets, soit une baisse annuelle de 18,1% (-7,9% au national). Il en est de même pour le secteur de la construction (-14,6%; -18,1% au national), celui de l'industrie manufacturière (-11,4%; -8,0% au national) et du commerce (-10,8%; -12,7% au national).

GRAPHIQUE 4 :
RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Enquête BMO 2024, France Travail

ENCADRÉ N° 1

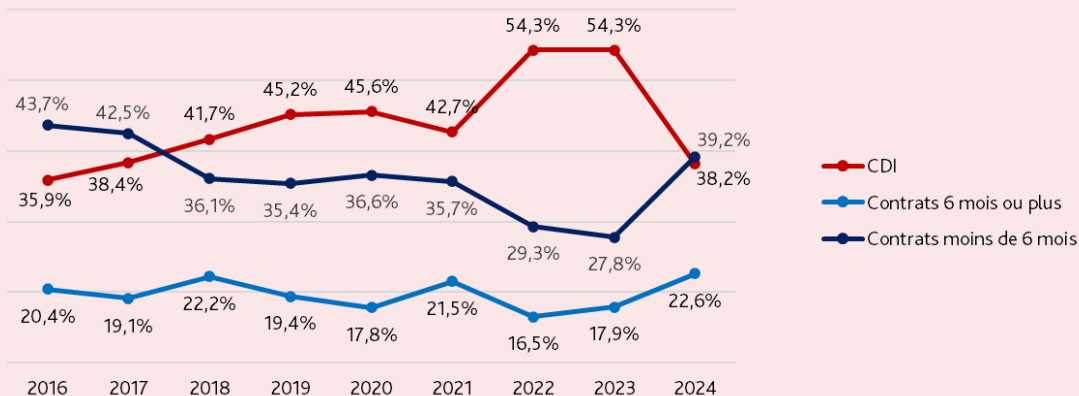
LE RECOURS AUX CONTRATS COURTS PROGRESSE

EN 2024, 38,2% DES PROJETS DE RECRUTEMENT NATIONALS ANTICIPÉS SONT POUR DES CDI, SOIT UNE PROPORTION EN BAISSÉ (-16,1 POINTS SUR UN AN).

Les projets de recrutement en contrat court (moins de 6 mois) sont quant à eux en hausse annuelle de 11,4 points (39,2%).

Tous types de contrat confondus, plus des trois quarts des projets de recrutement répondent à l'un des deux objectifs suivants : faire face à un surcroît d'activité (41,2%; +3,9 points sur un an; plus particulièrement dans l'agriculture) ou remplacer des salariés partis définitivement (34,0%; +3,6 points sur un an; notamment dans le commerce pour la moitié des répondants du secteur). Les recrutements suite à une nouvelle activité sont en baisse de 9,2 points (13,8%).

GRAPHIQUE 5 :
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PROJETS PAR NATURE DE CONTRAT DE TRAVAIL



Source : Enquête Complémentaire BMO 2024, France Travail, résultats nationaux

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE PAR TERRITOIRE

Au niveau national, le volume de projets de recrutement diminue entre 2023 et 2024 pour toutes les régions. À de rares exceptions près, cette baisse du volume de recrutements est assortie d'une baisse des difficultés anticipées.

Les Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Normandie connaissent les plus fortes baisses de volume de recrutements (respectivement -14,7%, -13,1%, -10,8% et -10,3%). Les difficultés anticipées diminuent fortement pour la Normandie (-8,2 points) et pour Auvergne-Rhône-Alpes (-5,4 points) alors qu'elles diminuent faiblement pour Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,4 points) et qu'elles augmentent pour les Hauts-de-France (+1,5 point).

La Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, le Grand-Est et la Bretagne connaissent des évolutions similaires à la moyenne nationale.

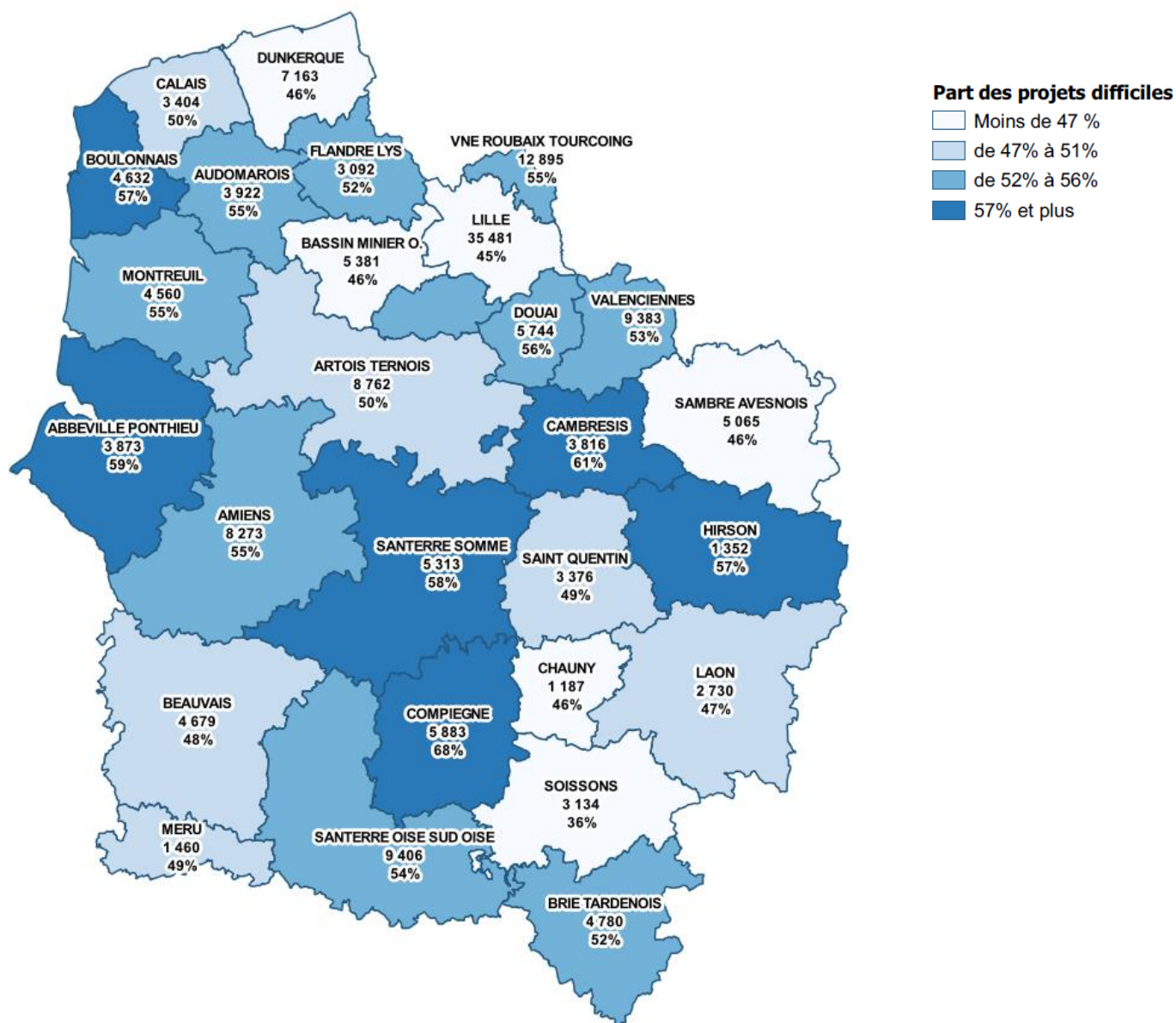
En Île-de-France, les difficultés anticipées baissent moins qu'en moyenne nationale (-1,9 point). Elles augmentent en Bourgogne-France-Comté (+0,3 point). À l'opposé, dans les Pays de la Loire et en Centre-Val de Loire, elles baissent plus qu'en moyenne nationale (respectivement -9,1 points et -8,7 points).

En Hauts-de-France, la plupart des bassins d'emploi anticipent une baisse du volume de recrutements entre 2023 et 2024, à l'exception des bassins d'emploi de Soissons, Méru et Santerre Somme. Les bassins de Laon, Chauny et de Sambre-Avesnois enregistrent le même nombre de projet que l'année précédente.

La part des difficultés de recrutement augmente entre 2023 et 2024 dans la majorité du territoire. C'est dans les bassins de Compiègne (68%), Cambresis (62%) et Abbeville Ponthieu (59%) qu'elle est la plus importante. Les difficultés pressenties par les employeurs sont les plus faibles dans le bassin de Soissons (36%).

CARTE 1 :

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE PAR BASSIN D'EMPLOI (PROJETS ET TAUX DE DIFFICULTÉS)



Source : Enquête BMO 2024, France Travail

Retrouvez l'ensemble des fiches par bassin d'emploi sur francetravail.org/regions/hauts-de-france

LES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS EN 2024

Les profils les plus demandés en 2024 se trouvent principalement dans le secteur tertiaire, soit les services (aides à domicile, agents d'entretien de locaux et aides ménagères), la santé humaine/action sociale (professionnels de l'animation, aides-soignants, éducateurs spécialisés), dans la logistique/transport (magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés, conducteurs routiers et grands routiers), la restauration (aides de cuisine, serveurs de cafés, de restaurants), la vente et la distribution (employés de libre-service) ou bien encore dans la sécurité (agents de sécurité et de surveillance).

TABLEAU 1 :
LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS EN 2024 EN HAUTS-DE-FRANCE

Métiers	Nombre de projets	Part de projets	
		jugés difficiles	non saisonniers
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	6 921	49,8%	74,7%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	6 563	77,7%	81,9%
Agents d'entretien de locaux	6 274	51,7%	83,8%
Agriculteurs	6 245	47,0%	25,7%
Professionnels de l'animation socioculturelle	6 215	34,7%	34,0%
Serveurs de cafés restaurants	4 811	52,0%	52,7%
Employés de libre service	4 453	22,9%	79,6%
Viticulteurs, arboriculteurs	3 650	63,6%	9,2%
Aides-soignants	3 498	56,7%	78,7%
Jardiniers des espaces verts et naturels	3 388	44,8%	66,4%
Agents de sécurité et de surveillance	3 051	69,2%	83,9%
Personnels de ménage chez des particuliers	2 904	69,2%	86,5%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	2 732	44,9%	71,8%
Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	2 637	57,7%	85,6%
Conducteurs routiers	2 621	58,1%	86,3%
Ensemble des 200 métiers	176 528	51,8%	76,0%

Source : Enquête BMO 2024, France Travail

Parmi les profils les plus recherchés, certains le sont sur le long terme depuis plusieurs vagues de l'enquête (sur 1 an, 2 ans, 5 ans et 9 ans) :

- Les **agriculteurs** comptent 1 410 projets supplémentaires sur un an (+29,1%) et 47% de projets jugés difficiles (11 points de moins sur un an). C'est également près de 3 500 projets d'embauche de plus qu'en 2015 et 22 points de difficultés supplémentaires (25% en 2015).
- Les **éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs** comptent 535 projets de plus sur un an (+25,5%) et 58% de projets jugés difficiles (13 points de plus sur un an). C'est 1 395 projets d'embauche de plus qu'en 2015 et 37 points de difficultés supplémentaires (21% en 2015).
- Les **Jardiniers des espaces verts et naturels** enregistrent 464 projets supplémentaires sur un an (+15,9%) et 45% de projets jugés difficiles (1 point de plus sur un an). C'est près de 1 050 projets d'embauche de plus qu'en 2015 et 22 points de difficultés supplémentaires (23% en 2015).
- Les **Personnels de ménage chez des particuliers** comptent 463 projets de plus sur un an (+19,9%) et 69% de projets jugés difficiles (4 points de moins sur un an). C'est 1 510 projets d'embauche de plus qu'en 2015 et 37 points de difficultés supplémentaires (21% en 2015).

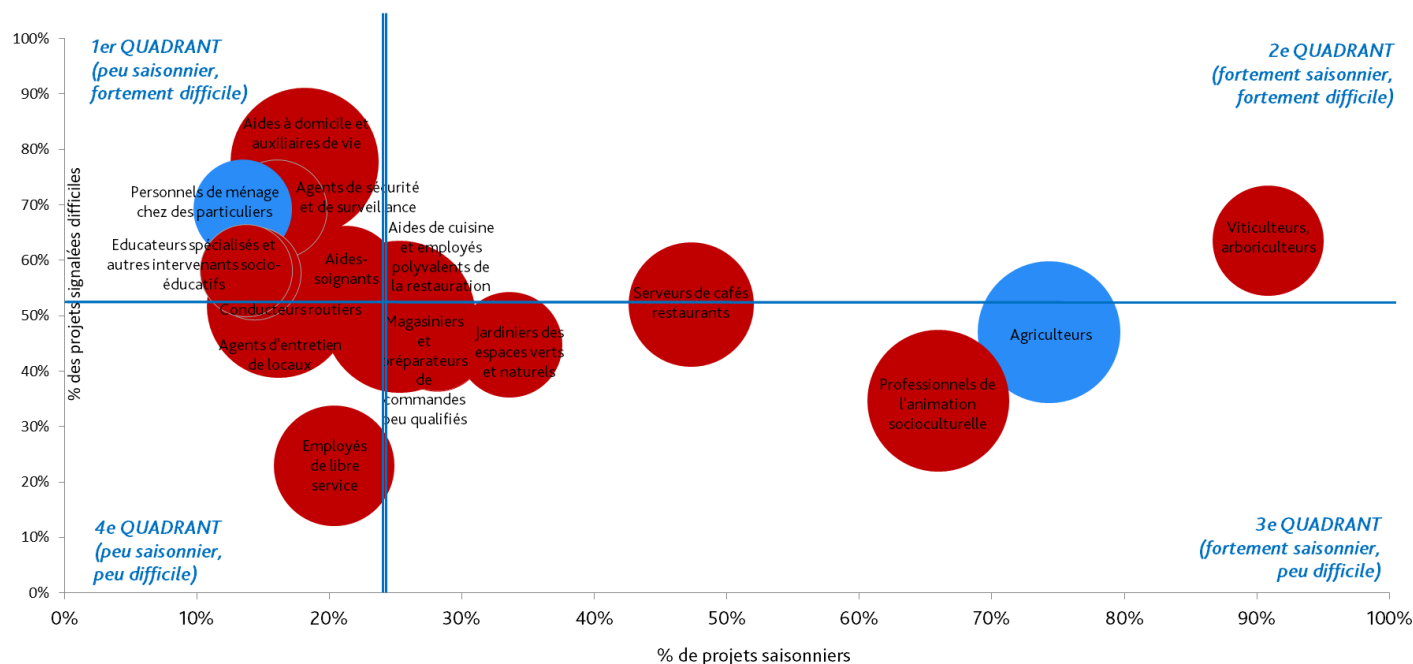
D'autres métiers très recherchés en 2024 le sont malgré tout moins sur les six dernières années.

Il s'agit notamment des métiers de **professionnels de l'animation socioculturelle** (6 200 projets de moins par rapport à 2019; 2 690 de moins en un an), des **conducteurs routiers** (3 650 projets de moins en 6 ans), les **viticulteurs, arboriculteurs** (3 280 projets de moins en 6 ans; 3 500 de moins en un an), les **employés de libre-service** (3 080 projets de moins en 6 ans) et les **agents d'entretien de locaux** (2 680 projets de moins en 6 ans; 1 840 de moins sur un an).

Qu'ils soient à dominante saisonnière ou non, et connaissent ou non des difficultés de recrutement, les métiers les plus recherchés en 2024 peuvent se classer en quatre grands groupes :

- Le **premier groupe**, pour lequel les difficultés d'embauche sont élevées et les projets d'embauche peu liés à la saison, regroupe les aides à domicile et auxiliaires de vie (6 563 projets, 78% de projets difficiles), les aides-soignants (3 498 projets, 57%), les agents de sécurité et de surveillance (3 051 projets, 69%), les personnels de ménages chez les particuliers (2 904 projets, 69%), les éducateurs spécialisés et les autres intervenants socio-éducatifs (2 637 projets, 58%) et les conducteurs routiers (2 621 projets, 58%). Pour ces six métiers, les difficultés de recrutement sont supérieures à la moyenne régionale qui s'établit à 52%.

**GRAPHIQUE 6 :
POSITIONNEMENT DES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS EN 2024 EN FONCTION DES DIFFICULTÉS À LES POURVOIR ET DE LEUR CARACTÈRE SAISONNIER**



Source : Enquête BMO 2024, Pôle emploi

Note de lecture : la taille de chaque bulle est proportionnelle au nombre de projets de recrutement en 2024.

En bleu sont représentés les métiers dont le nombre de projets est en croissance par rapport à 2023 et en rouge ceux en baisse.

Les lignes bleues, qui délimitent les quadrants, se situent aux moyennes régionales : 24% de projets saisonniers et 52% de projets jugés difficiles

- Le **deuxième groupe**, pour lequel les difficultés de recrutement anticipées et les projets d'embauche à caractère saisonnier sont élevés, concerne essentiellement les serveurs de cafés-restaurants (4 811 projets) et les viticulteurs, arboriculteurs (3 650 projets).

- Le **troisième groupe** concerne des métiers pour lesquels les employeurs anticipent des difficultés inférieures à la moyenne et un fort recours au personnel saisonnier : les agriculteurs, les jardiniers des espaces verts et naturels, les professionnels de l'animation socioculturelle, les magasiniers et préparateurs de commande peu qualifiés et les employés polyvalents de la restauration.

- Le **quatrième groupe** comprend les agents d'entretien de locaux (6 274 projets) et les employés de libre-service (4 453 projets), pour lesquels les recruteurs anticipent moins de difficultés de recrutement que dans l'ensemble des métiers, avec des recrutements peu saisonniers.

LES PROJETS NON SAISONNIERS PRÉVUS EN 2024 SONT MOINS NOMBREUX

Les employeurs anticipent plus de 134 000 projets de recrutements non saisonniers en 2024, en baisse de 13,9% par rapport à 2023, soit 21 670 projets non saisonniers de moins (-11,2% au national).

Les projets de recrutement saisonniers ont quant à eux diminué de 17,3%. Au total, en Hauts-de-France, 76% des projets d'embauche ne sont pas saisonniers (contre 75% en 2023; 70,2% au national cette année).

Parmi les métiers comptabilisant le plus de projets non saisonniers se trouvent des métiers de soins et d'accompagnement de la personne (aides à domicile, aides-soignants, infirmiers et sage-femmes), des métiers liés à l'entretien, le transport ou la sécurité (agents d'entretien de locaux, personnels de ménage chez des particuliers, jardiniers des espaces verts et naturels, conducteurs routiers, agents de sécurité et de surveillance), des métiers de l'hôtellerie-restauration (employés polyvalents de cuisine, serveurs de cafés restaurants), des métiers liés au commerce (employés de libre-service, télévendeurs et téléconseillers) ou des métiers liés à l'action sociale (éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs, professionnels de l'animation socioculturelle).

TABLEAU 2 :
LES 15 MÉTIERS AVEC LE PLUS GRAND VOLUME DE PROJETS NON SAISONNIERS

Métiers	Nombre de projets de recrutement non saisonniers en 2024	Evolution annuelle en nombre des projets de recrutement non saisonniers	Evolution annuelle (en %) des projets de recrutement non saisonniers	Nombre total de projets de recrutement en 2024
Aides à domicile et auxiliaires de vie	5 372	-3 093	-36,5%	6 563
Agents d'entretien de locaux	5 259	-1 701	-24,4%	6 274
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	5 170	63	1,2%	6 921
Employés de libre service	3 546	-56	-1,6%	4 453
Aides-soignants	2 754	-691	-20,1%	3 498
Agents de sécurité et de surveillance	2 561	-492	-16,1%	3 051
Serveurs de cafés restaurants	2 535	-34	-1,3%	4 811
Personnels de ménage chez des particuliers	2 513	558	28,6%	2 904
Conducteurs routiers	2 262	-1 139	-33,5%	2 621
Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	2 258	455	25,2%	2 637
Jardiniers des espaces verts et naturels	2 250	145	6,9%	3 388
Professionnels de l'animation socioculturelle	2 116	-481	-18,5%	6 215
Télévendeurs et téléconseillers	2 104	555	35,9%	2 223
Agents administratifs	2 093	906	76,3%	2 387
Infirmiers et sages-femmes	2 068	-558	-21,2%	2 339

Source : Enquête BMO 2024, France Travail

Certains métiers*, non saisonniers, se distinguent cette année par une forte variation :

- Les agents administratifs (+76%), les agriculteurs (+73%), les ouvriers mécaniciens de véhicules (+41%), les employés et techniciens commerciaux de la banque (+39%) et les télévendeurs et téléconseillers (+36%) enregistrent les hausses annuelles les plus importantes.

- A l'inverse, les Viticulteurs, arboriculteurs (-64%), les artistes (musique, danse, spectacles) (-64%), les aides à domicile et auxiliaires de vie (-37%), les conducteurs routiers (-33%) et les vendeurs en produits alimentaires (-30%) sont moins recherchés par rapport à 2023.

* Parmi les métiers concentrant au moins 1% des projets de recrutement totaux

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ANTICIPÉES PAR LES EMPLOYEURS AUGMENTENT

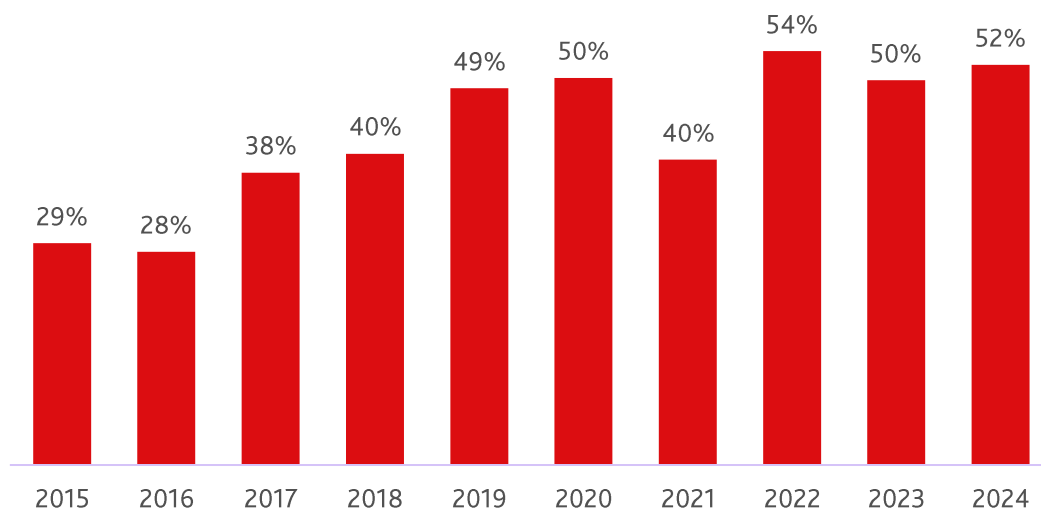
Les employeurs régionaux anticipent une hausse des difficultés de recrutement par rapport à 2023. Ces difficultés concernent 52% des projets en 2024 contre 50 % en 2023 (moyenne nationale : 57% en 2024 contre 61% en 2023).

En dépit de cette tendance régionale à la hausse, les difficultés anticipées restent très élevées dans le secteur des autres industries manufacturières (71%), la construction (70%), la métallurgie et produits métalliques (66%), la santé humaine et action sociale (62%). Elles sont moins fortes dans le secteur du commerce de détail (29%), matériel de transport (32%), Administration publique, enseignement (35%) et les activités immobilières (35%).

La baisse la plus importante concerne le secteur de l'industrie chimique, pharmaceutique & raffinage (-20 points) qui retrouve un niveau de difficultés proche de 2020.

Les difficultés augmentent quant à elles dans le secteur du matériel de transport (32%, +22 points), celui du Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques (61%, +13 points) et de l'industrie agroalimentaire (55%, +12 points).

GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES

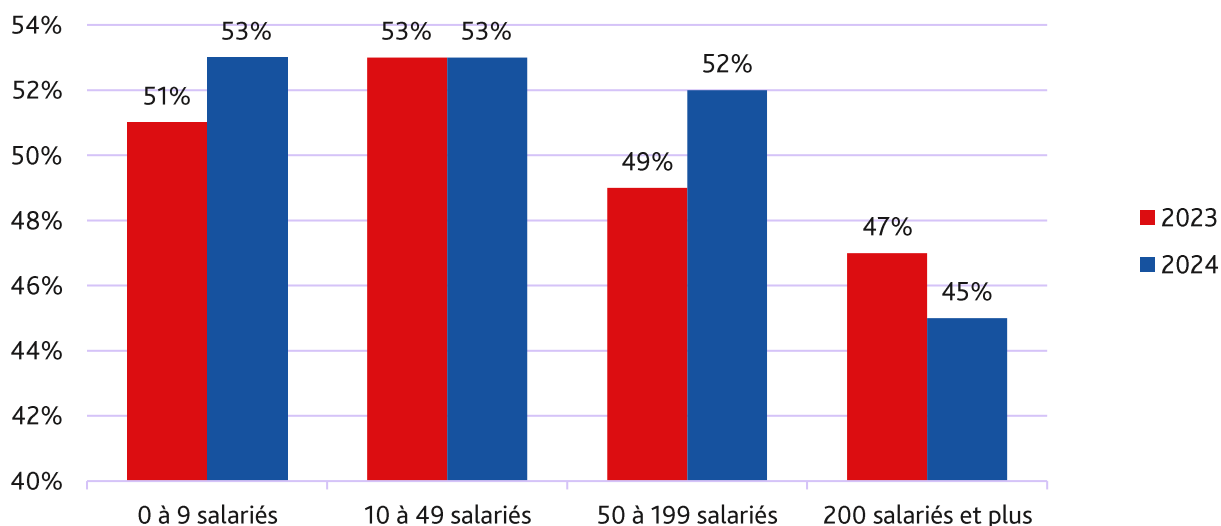


Source : Enquête BMO 2024, France Travail

Pour les très grosses structures (plus de 200 salariés), la part de projets difficiles diminue de 1,3 point pour atteindre 45% de projets jugés difficiles.

Les entreprises de moins de 200 salariés redoutent davantage de recrutements difficiles (+2,4 points pour les établissements de moins de 10 salariés et pour ceux de 50 à 199 salariés, +0,5 point pour ceux de 10 à 49 salariés).

GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES, SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT



Source : Enquête BMO 2024, France Travail

SECTEURS EN TENSION ET VIVIERS SECTORIELS

Les difficultés de recrutement restent importantes dans les secteurs identifiés par le Plan Vivier* :

- Le secteur de l'Hébergement et la restauration enregistre une légère baisse du nombre de projets sur un an (16 445 intentions d'embauche; -1,8%). Les difficultés sont en légère baisse et concernent un peu plus de la moitié des projets (52%; en baisse d'1 point sur un an). Les projets d'embauche sont pour un tiers pour des postes saisonniers (30%; -6 points).

- Pour les Transports et entreposage, 8 310 projets sont prévus par les employeurs de la région, soit une évolution à la baisse (-17,6% en un an). Les difficultés progressent avec une hausse de 9 points sur un an et atteignent 53% des projets totaux sur le secteur. Les postes saisonniers représentent 13% des projets d'embauche (en hausse d'1 point sur un an).

- Dans le secteur de la Santé humaine et action sociale, les établissements employeurs prévoient 25 355 projets pour l'année 2024, soit une baisse de 12,9% en un an. Les difficultés de recrutement restent très importantes et concernent 62% des projets totaux sur le secteur (en hausse de 2 points sur un an). Les postes saisonniers représentent 16% des projets d'embauche (en baisse de 2 points sur un an).

- Dans le secteur de l'Industrie, 13 860 projets sont prévus pour 2024, soit une évolution à la baisse (-11,4% sur un an). Les difficultés rencontrées progressent de 6 points pour atteindre 57% des projets totaux sur le secteur. Les postes saisonniers représentent 11% des projets d'embauche (en baisse de 5 points sur un an).

*Ces quatre secteurs font l'objet d'un plan ciblé et orienté, permettant d'identifier et de proposer aux entreprises les candidats qui, immédiatement ou moyennant une adaptation rapide, souhaiteront et seront en capacité d'exercer un de ces métiers en tension.

Au niveau régional, une quarantaine de métiers ont été identifiés comme rencontrant des difficultés de recrutement récurrentes et pour lesquels France Travail Hauts-de-France a mis en place des viviers dédiés, composés uniquement de candidats prêts à occuper un emploi.

Ces viviers permettent d'identifier de façon fiable :

- les demandeurs d'emploi prêts à travailler sur les métiers en tension
- les demandeurs d'emploi issus des secteurs en tension en capacité de travailler sur ces métiers après une mesure d'accompagnement de courte durée (formation, prestation,...)
- les demandeurs d'emploi issus d'autres secteurs mais intéressés par ces métiers et prêts à y travailler après adaptation rapide

Parmi les métiers les plus recherchés pour l'année 2024, on retrouve les principaux métiers ciblés par le Plan Vivier :

Métiers/Secteurs	Projets 2024	Taux Difficultés	Taux Non saisonniers
Hébergement et la restauration			
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	6 142	48%	78%
Serveurs de cafés restaurants	4 363	55%	54%
Cuisiniers	2 257	64%	81%
Employés de l'hôtellerie	922	59%	60%
Chefs cuisiniers	368	72%	90%
Agents de maîtrise de la restauration	202	58%	100%
Transports et entreposage			
Conducteurs routiers	1 933	55%	86%
Conducteurs de transport en commun sur route	1 073	74%	95%
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	594	50%	72%
Conducteurs de véhicules légers	369	70%	96%
Santé humaine et action sociale			
Aides à domicile et auxiliaires de vie	5 128	81%	83%
Aides-soignants	3 166	60%	78%
Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	2 356	58%	87%
Infirmiers et sages-femmes	2 180	59%	89%
Agents de service hospitaliers	689	20%	70%
Industrie			
Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	804	74%	96%
Soudeurs	549	73%	96%
Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	430	66%	97%
Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique	422	61%	87%
Ouvriers en chaudronnerie et tôlerie	381	81%	95%
Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique	247	60%	91%
Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique	135	57%	85%
Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	131	42%	96%
Techniciens en mécanique et travail des métaux	109	72%	98%
Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	108	79%	95%

Source : Enquête BMO 2024, France Travail

ENCADRÉ N°2

Les 5 principaux motifs de **TENSIONS** de recrutement anticipés par les employeurs



**Pénurie
de
candidats**



**Candidats
au profil
inadéquat**

Manque
d'expérience,
de diplôme,
de motivation



**Conditions
de travail**

Horaires,
pénibilité,
salaire



**Déficit
d'image**



**Manque
de
moyens
financiers**

Les 5 principales **SOLUTIONS** envisagées par les employeurs pour y remédier



Faire
appel à
France Travail



Former des
candidats
venant de
l'extérieur



Faire
appel à
d'autres
intermédiaires
spécialisés



Rendre
l'offre
d'emploi
plus attractive
Conditions de
travail améliorées



Faire appel
à des profils
différents de
candidats
Retraités,
personnes de
l'étranger,
non diplômé

Les 5 motifs principaux de **RECOURS** à France Travail (selon les établissements)

Simplicité
proximité,
implication via
locale...

Gratuité
du
service

Importance
Du fichier,
le nombre de
candidats
contactés

Bonne
sélection de
candidats

Contacts
priviliégiés avec
un conseiller

Près de 9 employeurs de la région sur 10 déclarent faire appel à France Travail pour face aux difficultés de recrutement anticipées en 2024.

Les principaux motifs de recours à France Travail sont la simplicité et la gratuité du service, le nombre important de candidats contactés, la bonne sélection des candidats et les contacts privilégiés avec un conseiller.

Source : Enquête Complémentaire BMO 2024, Pôle emploi, résultats régionaux

DES CHIFFRES À LA RÉALITÉ - RETOUR SUR 2023

DES RECRUTEMENTS RÉALISÉS TOUJOURS PLUS NOMBREUX QUE LES PROJETS ENVISAGÉS

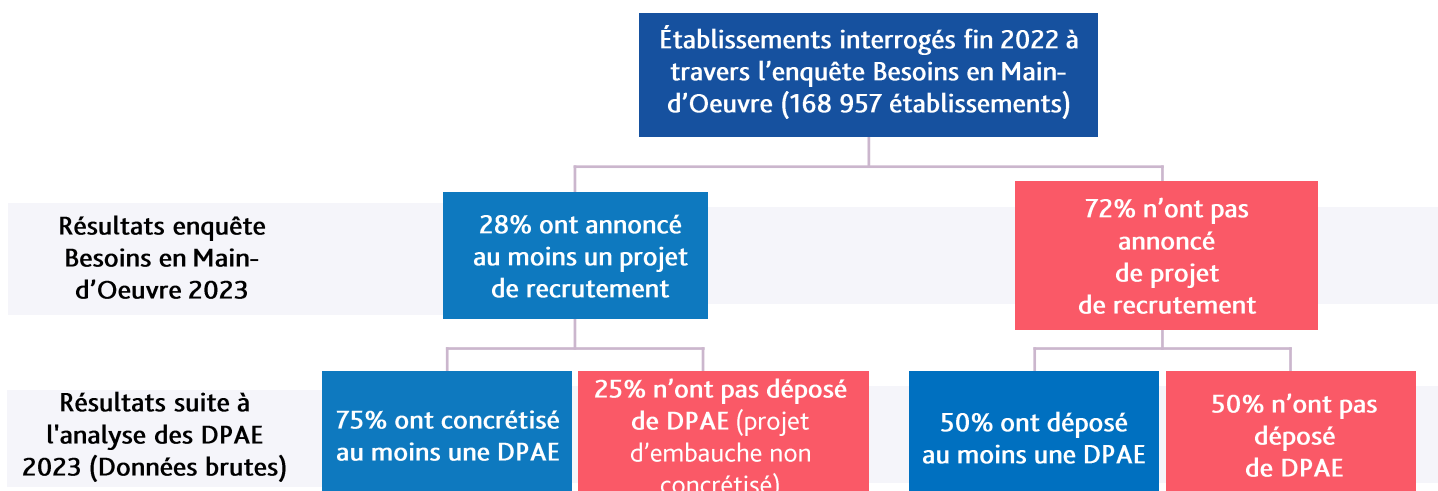
Les employeurs interrogés en décembre ont une vision partielle de leur activité sur l'année à venir et des recrutements qu'ils effectueront. L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre présente donc un nombre de projets de recrutement à minima. Ainsi en 2023, 57% des établissements interrogés ont procédé à une embauche (Déclaration Préalable à l'Embauche¹), alors qu'ils n'étaient que 28% à la suite de l'enquête à déclarer au moins un projet de recrutement.

- Trois quart des établissements déclarant une intention d'embauche en 2023 ont effectivement déposé au moins une DPAE sur l'année (3 points de moins qu'en 2022).

- 50% des établissements régionaux n'envisageant pas de recruter en 2023 ont déposé tout de même au moins une Déclaration Préalable à l'Embauche (47% en 2022).

GRAPHIQUE 9 :

ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS LORS DE L'ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023



Note de lecture : 28% des établissements ayant répondu à l'enquête BMO 2023 ont annoncé au moins un projet de recrutement dans l'année à venir. Parmi eux, 75% ont concrétisé leur projet à travers une DPAE. Parmi les 72% des établissements n'ayant pas annoncé de projet de recrutement, 50% ont tout de même déposé au moins une DPAE.

LES PETITES ENTREPRISES RÉALISENT PLUS D'EMBAUCHES QUE CE QU'ELLES ENVISAGENT AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

51% des établissements de moins de 50 salariés (hormis les établissements sans salarié) ont procédé à une embauche alors qu'ils n'étaient que 25% à déclarer au moins un projet de recrutement au moment de l'enquête.

Les établissements de taille plus importante concrétisent davantage les projets de recrutements annoncés. Ils ont une meilleure vision de leurs besoins sur l'année à venir : 81% des établissements de 50 salariés à 199 ont procédé à une embauche alors qu'ils étaient 75% à déclarer au moins un projet de recrutement au moment de l'enquête, soit un écart de 6 points.

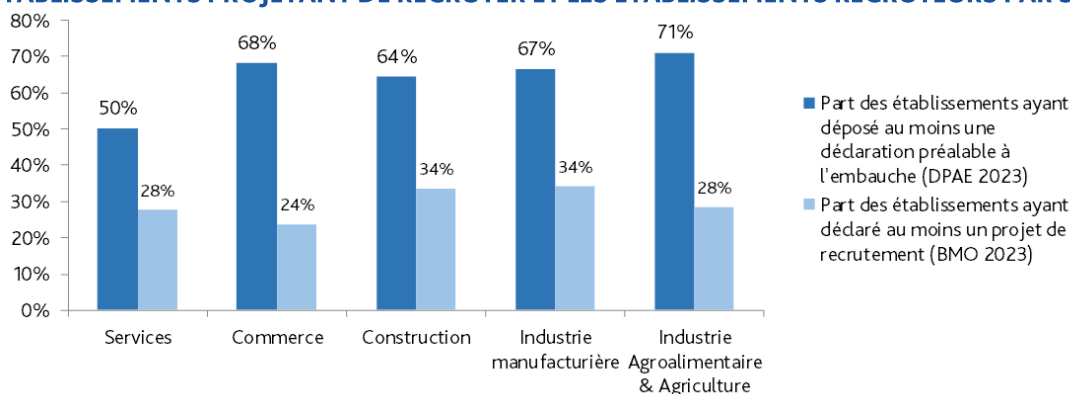
LE SECTEUR INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET AGRICULTURE RECRUTE DAVANTAGE

Tous les secteurs d'activité recrutent davantage dans l'année par rapport aux établissements ayant exprimé des intentions dans l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2023. Selon les secteurs, l'écart entre les établissements recruteurs et les établissements projetant de recruter est plus ou moins prononcé.

Pour l'Industrie Agroalimentaire et Agriculture, 71% des établissements ont procédé à une embauche alors qu'ils n'étaient que 28% à prévoir des projets de recrutement au moment de l'enquête. Pour les Services, 50% des établissements ont procédé à une embauche alors qu'ils n'étaient que 28% à prévoir des projets de recrutement.

GRAPHIQUE 10 :

LES ÉTABLISSEMENTS PROJETANT DE RECRUTER ET LES ÉTABLISSEMENTS RECRUTEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



¹ cf. encadré sources et définitions page 3

SOURCES ET MÉTHODES

L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre est réalisée à l'initiative de France Travail avec le concours du CREDOC pour consolider les résultats.

Cette enquête est, depuis plusieurs années, un élément essentiel de connaissance du marché du travail. Elle permet d'anticiper les difficultés de recrutement, d'améliorer l'orientation des demandeurs d'emploi vers des formations ou les métiers en adéquation avec les besoins des employeurs et d'informer sur la situation du marché du travail.

Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Ces projets concernent tous les types de recrutements, y compris les postes à temps partiel ou bien saisonniers.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer.

Le champ de l'enquête couvre d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et d'autre part, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, ceux du secteur agricole, ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales et les établissements publics administratifs.

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers dérivée des Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

Sur les 169 851 établissements régionaux entrant dans le champ de l'enquête, **120 435 ont été interrogés** par voie postale, web ou téléphonique. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée.

Au total, **34 470 réponses** ont été collectées et exploitées pour la région Hauts-de-France, soit un **taux de retour de 28,6%**. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements (selon la taille de l'établissement, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public).

Enquête BMO complémentaire

La partie principale de l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre est enrichie d'un volet complémentaire, réalisé en collaboration avec BVA (société de sondage) et le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), relatifs aux motifs de recrutement ou de non-recrutement et à la nature des difficultés rencontrées.

Un échantillon représentatif des entreprises de la région Hauts-de-France, a été interrogé par téléphone sur la nature des difficultés de recrutement, les raisons de ne pas embaucher, les canaux de recrutements, mais aussi les compétences et qualités recherchées par ces employeurs.



EN SAVOIR PLUS

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PUBLICATIONS DE LA RÉGION SUR :

<https://www.francetravail.org/regions/hauts-de-france>

AINSI QUE LES RÉSULTATS NATIONAUX SUR :

<https://statistiques.francetravail.org/bmo>

Directeur de la publication
Frédéric DANIEL

Directrice de la rédaction
Corina PARIS

Réalisation
Service Pilotage, Statistiques, Études & Évaluation

France travail Hauts-de-France
28/30 rue Elisée Reclus
59320 VILLENEUVE D'ASCQ

<https://www.francetravail.org/regions/hauts-de-france/>